

Une promesse communautaire d'intégration

Introduction

*La promesse communautaire d'intégration de l'Île-du-Prince-Édouard a été élaborée le 24 octobre 1998, Journée des Nations Unies, au cours d'un forum auquel participaient des habitants venus des quatre coins de l'Île. Cette promesse commémore le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne et s'appuie sur les principes d'inclusion mis de l'avant par la Déclaration. À l'article un de la déclaration, on lit : *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.**

La force d'une collectivité repose sur les personnes qui y vivent et y travaillent. L'esprit communautaire est puissant à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). La plupart des fins de semaine, on y

organise des concerts bénéfiques, des danses et des bingos dans diverses petites localités dans le but d'aider les personnes dans le besoin ou qui sont malades. La population de l'Île-du-Prince-Édouard se porte d'emblée volontaire pour soutenir ces initiatives communautaires. Prenons à titre d'exemple, le *Dream Park*, situé à l'école *Elliott River* à Cornwall, où des centaines de bénévoles ont convergé pour construire un terrain de jeux accessible aux fauteuils roulants.

Une base solide de bénévolat

L'Île-du-Prince-Édouard s'enorgueillit de sa base solide de bénévolat. En effet, de nombreux et nombreuses bénévoles sont engagés dans une multitude d'activités communautaires dont l'alphabétisation des adultes, le hockey mineur, la popote roulante, et les programmes de soutien aux jeunes contrevenants.

Les habitants de l'Île ont la réputation de contribuer généreusement aux différentes causes, qu'elles soient locales, canadiennes ou internationales. Leur générosité a permis de recueillir des fonds pour l'achat d'équipement pour les hôpitaux de l'Île mais également d'accorder de l'aide aux victimes de catastrophes naturelles comme la crise du verglas dans la vallée du Saint-Laurent ou l'ouragan Mitch qui a déferlé sur tout l'Amérique centrale en 1998.

Le Caledon Institute travaille conjointement avec le Centre national de prévention du crime et son programme de mobilisation communautaire pour mettre au point une collection sur la prévention du crime. L'objectif est de répertorier et d'étayer les initiatives qui contribuent à bâtir des collectivités où l'on peut vivre en sécurité. La collection cherche à se rallier l'appui des gens et à éveiller la population à l'efficacité des partenariats communautaires et de l'action sociale dans la prévention du crime.

Le besoin d'adopter des pratiques inclusives

En dépit de la profondeur de l'engagement communautaire de la province, il reste encore bien des personnes qui se sentent exclues. Ces personnes sont isolées et, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de participer de façon valable à la vie communautaire. On retrouve parmi celles-ci des jeunes, des mères célibataires, des personnes avec des incapacités, des personnes issues de minorités visibles, des personnes âgées et des familles vulnérables et pauvres.

Nous savons qu'un sentiment de rejet peut mener à poser des gestes violents et des actes criminels. On n'a qu'à voir les incidents récents dans les écoles secondaires du Colorado, d'Alberta et de la Georgie. Ils témoignent des répercussions désastreuses de l'exclusion. Certes, l'Î.-P.-É. n'est pas à l'abri de tels événements mais, tout comme les gens de Taber en Alberta, nos concitoyens et concitoyennes estiment que des choses semblables ne pourraient pas se passer chez eux. Pourtant, dans la foulée des événements du Colorado, de l'Alberta et de la Georgie, plusieurs écoles ont reçu des appels à la bombe et on a eu vent de complots montés par des élèves contre leurs écoles.

Nous nous attendons à ce que les gouvernements fassent preuve de leadership et engagent des fonds pour assurer la sécurité de nos collectivités et pour faire en sorte de répondre aux besoins fondamentaux de tous les membres de la société. Nous nous attendons également à ce que les gouvernements appliquent la loi dans le meilleur intérêt de tous les citoyens et citoyennes.

Cependant, on ne peut pas légiférer ni réglementer pour renforcer l'esprit communautaire. *La force d'une collectivité repose sur les liens que l'on tisse avec nos voisins et voisines, nos collègues de travail, nos amis et amies, notre famille et sur l'empathie que nous témoignons aux autres. En fondant toutes démarches de développement communautaire sur le principe d'intégration, on crée les conditions pour faire en sorte que nos quartiers soient des milieux de vie sécuritaires.*

L'intégration : qu'est-ce que c'est?

Au printemps 1998, un petit groupe de femmes s'est réuni pour discuter du sens à donner au terme « intégration. » Ces femmes représentaient divers organismes communautaires, notamment la *PEI Literacy Alliance*, le Conseil consultatif pour le statut de la femme de l'Î.-P.-É. et la *PEI Association for Community Living*. Ensemble, elles ont créé le groupe de travail de *la promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É.*

Au départ, leurs efforts pour intéresser un plus grand nombre de personnes ont été infructueux. Beaucoup de gens du milieu, bien qu'ils appuyaient généralement la démarche, ne croyaient pas disposer du temps nécessaire pour travailler à concrétiser le projet. Les membres du groupe de travail se sont vite rendus compte que pour faire avancer l'idée de la promesse, elles auraient à travailler très fort.

Consultations populaires

Au cours des mois de septembre et octobre 1998 se sont tenues des consultations populaires dans six localités de la province dont une rencontre dans le milieu francophone d'Évangéline. C'est au cours de ces consultations que la population a été mise au fait des diverses initiatives se déroulant un peu partout dans la province. Une famille, par exemple, avait organisé un souper communautaire pour amasser des fonds dans le but d'aider à défrayer les coûts pour envoyer leur fille à l'université. Dans un autre milieu, on avait ouvert une maison des jeunes et organisé une palette d'activités à leur intention. Un jeune homme a témoigné des bienfaits du programme d'alphabétisation auquel il avait participé et qui lui avait donné l'assurance nécessaire pour prendre la parole lors d'assemblées publiques et faire valoir son point de vue.

Nous avons également entendu des témoignages de gens qui se sentent exclus. Ces personnes nous ont parlé des contraintes qui les empêchent de sentir qu'elles « appartiennent » au groupe. Parfois, la contrainte était simplement le fait de ne pas avoir

La promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É.

Qui sommes-nous?

La promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É. a été élaborée le 24 octobre 1998, la Journée des Nations Unies, lors d'un forum auquel participaient des hommes et des femmes venus des quatre coins de l'Île. La promesse s'appuie sur les principes mis de l'avant par la Déclaration universelle des droits de la personne.

Malgré le fait que l'esprit communautaire soit très dynamique à l'Î.-P.-É, il y a tout de même des gens qui se sentent laissés pour compte. C'est pour cette raison qu'un groupe d'Insulaires s'est formé en comité afin de créer une *promesse d'intégration* et de s'engager à la réaliser. Nous offrons cette promesse à tous les Insulaires pour que nous puissions tous ensemble faire la promotion de cet esprit communautaire, le préserver et l'entretenir.

Quelle est la promesse?

Nous promettons de renforcer nos collectivités en aidant chacun de nous à ressentir l'appartenance. Nous savons qu'il s'agit d'un engagement à long terme et que nous profiterons tous, de même que les générations à venir, de l'épanouissement de cette promesse.

Nous croyons qu'en acceptant de réaliser cette promesse d'intégration, nous nous engageons à :

- accepter nos différences
- croire en la capacité de chacun de faire des choix et de s'épanouir
- partager ce qui nous appartient et qui nous sommes
- promouvoir l'égalité et de respecter la dignité des gens
- assumer nos responsabilités personnelles et communautaires
- partager nos expériences et permettre aux autres de partager les leurs
- exprimer nos besoins et être à l'affût des besoins des autres
- avoir en place les structures sociales nécessaires afin de nous sentir en sécurité
- ne pas oublier que nous sommes tous unis dans ce projet.

La communauté, c'est l'endroit où l'on se sent accueilli et apprécié.

de transport pour se rendre à une activité communautaire. D'autres fois, c'était plus complexe : certaines personnes se disaient étiquetées parce qu'elles étaient pauvres, ou souffraient d'incapacité ou ne savaient pas lire. L'étiquetage a des conséquences profondes sur l'estime de soi et sur son statut social au sein d'une collectivité.

Le groupe de travail s'est adressé au Centre national de prévention du crime pour obtenir de l'aide en rapport avec certaines problématiques. Par le biais du fonds de mobilisation communautaire du Centre, le groupe a obtenu une subvention pour tenir un forum réunissant des représentants et représentantes de groupes communautaires de toute la province. C'est ensemble qu'ils ont formulé *la promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É.*

Le forum

Le forum s'est tenu les 23 et 24 octobre 1998 dans un camp de jeunes situé non loin de Charlottetown. Comme nous ne voulions pas que le coût soit une contrainte à la participation, les frais d'inscription ont été fixés à 20 \$. Les personnes à faible revenu n'avaient pas à payer. Plus de 60 personnes ont participé; elles représentaient 23 organismes communautaires.¹ Les gens ont été enchantés par le site, l'hébergement et la nourriture.

Dans la pure tradition des *ceilidh* prince-édouardiens, les festivités de la soirée de vendredi ont été ponctuées de contes, de musique et de chansons. Un auteur de la région a expliqué qu'à partir d'une recherche effectuée sur l'histoire de sa collectivité, il

avait écrit et monté une pièce de théâtre dont les personnages historiques étaient joués par les gens du milieu. Nous avons aussi entendu parler de la promesse à toute épreuve d'une municipalité à l'égard de sa parade annuelle de Noël. Ce village a particulièrement souffert, au cours des dernières années, du déclin de la pêche dans l'Atlantique. En dépit des graves problèmes financiers de beaucoup de familles, cette parade est un point de ralliement qui attise et consolide l'esprit communautaire dans la municipalité.

Au cours du forum, nous avons commencé à définir le concept d'intégration et à identifier les contraintes qui contribuent au sentiment d'isolement. En ateliers, les personnes présentes, guidées par des animateurs et animatrices bénévoles, n'ont pas eu de problème à fournir bon nombre d'exemples et de contraintes associés à l'exclusion.

Après le repas du midi, les participants et participantes ont dressé une liste des éléments importants qui devraient faire partie de l'engagement en faveur de l'intégration. Les tableaux de papier étaient noirs d'idées. Finalement, la liste fut raccourcie pour ne retenir que les thèmes les plus importants.

À la fin du forum, les participants et participantes étaient parvenus à s'entendre sur le contenu de la déclaration. Un groupe de travail s'est vu remettre la responsabilité de rédiger le texte de l'engagement en s'inspirant du consensus qui s'était dégagé des délibérations. Et c'est à la fin de février 1999 que *la promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É.* est devenu réalité.

Promouvoir l'engagement

Nous visons à ce que, à cette même période l'an prochain, bon nombre de collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard aient adhéré à *la promesse communautaire d'intégration*. Une plaque où sera gravé la promesse sera remise aux municipalités qui y adhéreront. Les plaques seront exposées dans des lieux publics afin que les citoyens et citoyennes puissent les voir. Elles seront là pour confirmer et se remémorer la promesse de la collectivité en faveur de l'intégration.

À ce jour, plusieurs déclarations publiques portant sur *la promesse communautaire d'intégration* ont été faites. Au cours de l'année qui vient, nous allons profiter des activités communautaires organisées dans les divers milieux pour promouvoir la promesse et remettre des plaques commémoratives. Les personnes qui étaient présentes au forum se sont également engagées à mettre de l'avant et promouvoir la promesse au sein de leur propre collectivité.

En s'engageant en faveur de l'inclusion, on s'engage face à soi-même et face à nos enfants. *La promesse communautaire d'intégration de l'Î.-P.-É.* porte sur la vie avec d'autres dans des collectivités où l'on se sent accueilli et apprécié.

Sandi MacKinnon

Sandi MacKinnon est une conseillère en politique sociale travaillant pour la PEI Association of Community Living à Charlottetown.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à Sandi MacKinnon au (902) 566-4844 ou par courriel : peiacl@isn.net

Note:

¹ Les organismes présents lors de la rédaction de *la promesse communautaire d'intégration* étaient: Carousel Family Resource Centre; PEI People First; Southern Kings & Eastern Queen's Community Consultative Group; PEI Women's Festival Committee; PEI Literacy Alliance; PEI Human Rights Commission; East Prince Transition and Support Services; Community Health Promotion Network Atlantic; Community Legal Information Associates Inc.; Fédération du travail de l'Î.-P.-É.; PEI Newcomers Association; PEI Council of the Disabled; PEI Citizen Advocacy; Adventure Group; Conseil consultatif pour le statut de la femme de l'Î.-P.-É.; Association canadienne de la santé mentale – section Î.-P.-É.; Fitzroy Centre Self-Help Clubhouse; Charlottetown Community Choir; Tremploy Inc.; Comité national d'action sur le statut de la femme; Souris Christmas Parade Committee; Institut national canadien pour les aveugles; et l'Association de l'Î.-P.-É pour l'intégration communautaire.

© 1999 par le Caledon Institute of Social Policy.

Tél: (613) 729-3340 Téléc: (613) 729-3896
courriel: caledon@caledoninst.org
internet: <http://www.caledoninst.org>